

UNIDROIT 1998
Etude LXV - Bourses: Exéc. 11
(original: français)

U n i d r o i t

INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES

ETAT D'EXECUTION AU 15 DECEMBRE 1998

Rome, décembre 1998

I – Références

Le programme de bourses de recherches d'UNIDROIT, qui se situe dans le cadre du sujet de la coopération juridique, est inscrit au Programme de travail depuis le triennium 1993-1995, et a été confirmé par l'Assemblée Générale d'UNIDROIT dans le Programme de travail d'UNIDROIT 1999-2001; la mise en oeuvre du Programme est examinée de façon détaillée par le sous-comité des bourses constitué au sein du Conseil de Direction, sur la base du compte rendu annuel d'exécution présenté par le Secrétariat, des rapports de recherches des boursiers et des candidatures présentées pour l'exercice successif. Le contenu du programme de recherches (qui a fait l'objet de la publicité en vue de la présentation des candidatures pour 1999) est présenté dans la brochure reproduite en ANNEXE I.

II – Réalisations et financements

Lancé courant 1992 avec une partie des fonds provenant du Chapitre "Assistance juridique aux pays en développement" du budget général d'UNIDROIT, le programme de bourses de recherches est destiné à être financé essentiellement par l'apport de donateurs extérieurs. Six années de fonctionnement ont clairement confirmé le très grand intérêt de ce programme qui donne aux bénéficiaires les moyens de procéder à des recherches approfondies dans les domaines du droit uniforme et du droit comparé, qui fructifieront dans les milieux d'origine. Le programme a par ailleurs démontré sa viabilité financière, et l'expérience acquise permet une amélioration constante des conditions d'exécution.

Entre 1992-1996, 51 boursiers ont été accueillis, provenant de plus de 30 pays différents, tandis que les bourses de 12 personnes sur les 18 candidats présélectionnés par le sous-comité des bourses à sa réunion de février 1998 devraient être financées par le programme au titre de l'année 1998 (certains effectuant leur séjour à l'Institut début 1999). Les tableaux récapitulatifs du programme pour ces années sont présentés en ANNEXE II, y compris la liste des boursiers accueillis à l'Institut durant l'année 1998 ou prévus pour l'année 1999. Un compte rendu d'exécution détaillé relatif à chaque financement est fourni à part aux donateurs respectifs pour l'année écoulée.

Pour les candidats acceptés par le Sous-Comité des bourses en février 1998, les financements proviennent du **Gouvernement français** (qui a renouvelé son soutien pour la quatrième fois pour des juristes francophones), par le **Gouvernement de la République de Corée** (pour la deuxième fois), par l'**Agence de la Francophonie** (anciennement Agence de Coopération Culturelle et Technique ACCT, Paris - pour la quatrième fois) et, en principe, par la **Fondation russe pour les réformes juridiques** (Fonds de la Banque Mondiale) (pour la première fois), tandis que le chapitre 11 du budget général d'UNIDROIT "assistance juridique aux pays en développement" fournit également une participation permettant d'affirmer l'appui effectif d'UNIDROIT à cette initiative et de corriger certains déséquilibres qui se créeraient dans l'origine des boursiers.

Le Secrétariat saisit cette occasion pour exprimer ses vifs remerciements aux donateurs pour leur soutien, rappelle son souci constant de donner aux fonds disponibles un emploi rationnel et transparent. Les dimensions du programme facilitent maintenant ses conditions de gestion (notamment logistiques) tandis que les chercheurs sont autant que possible invités à prendre en charge leurs frais de voyage, personnellement ou par le biais de leur institution d'origine, et à identifier des sources complémentaires de financement.

III – Candidats et bénéficiaires

Le Secrétariat fournit une publicité concernant l'existence du programme auprès des Gouvernements et des institutions (universitaires essentiellement) potentiellement intéressées dans les différents pays. Le Programme de bourses de recherches y est clairement exposé comme s'intégrant dans le cadre plus large de la structure qu'offre UNIDROIT comme centre de recherches en droit uniforme. En se conformant strictement aux conditions posées dans chaque cas par les donateurs, et dans la ligne des recommandations formulées par le sous-comité des bourses, le Secrétariat garde à l'esprit un ensemble de critères, comme le sujet, le contexte et la finalité des recherches, le niveau et les aptitudes linguistiques des candidats. La durée du séjour va de 5 semaines à 2 mois ou 3 mois, selon le profil professionnel du chercheur.

Il faut souligner le haut niveau et le sérieux des chercheurs qui ont bénéficié du programme. Depuis la mise en oeuvre de celui-ci, on peut constater que la majorité d'entre eux a donné des suites tangibles au séjour à Rome: participation à la rédaction de projets de législation internes ou de proposition aux autorités compétentes de ratification de textes de droit uniforme, promotion de contacts officiels, incorporation dans les programmes d'enseignement de sujets d'UNIDROIT, rédaction d'articles et traduction de matériels de l'Institut en langues nationales etc., et beaucoup poursuivent des relations avec l'Institut.

On doit par ailleurs rappeler que le programme de bourses de recherches d'UNIDROIT s'enrichit de la coopération avec d'autres institutions qui offrent (avec un financement propre ou sous couvert du même financement extérieur) des séjours complémentaires en leur sein. Une telle expérience de coopération est consolidée avec l'Institut suisse de droit comparé (Lausanne). Enfin, depuis le lancement de la nouvelle *Revue de droit uniforme*, on peut ajouter la perspective que les chercheurs qui ont ainsi bénéficié d'allocation de recherches puissent apporter une contribution dans ce cadre.

IV – Perspectives

A l'heure où l'information sur le droit uniforme a acquis un statut de priorité à UNIDROIT comme instrument véritable d'harmonisation juridique au niveau international, et où l'assistance aux pays en développement et en reconversion économique dans l'élaboration ou la réforme de leur législation fait partie des actions que l'Institut se propose de développer, il va de soi que le programme de bourses de recherches mérite d'être développé. La modernisation en cours à l'Institut devant conduire à l'informatisation du catalogue de la bibliothèque, l'amélioration des conditions techniques d'accès à l'information, permettront aux chercheurs de tirer un avantage accru de la richesse de documentation disponible à l'Institut, et de la vie d'une organisation spécialisée dans la rédaction législative au niveau international.

Le Secrétariat d'UNIDROIT formule l'espoir que les donateurs qui ont fourni leur appui en 1998 le renouvelleront pour le prochain exercice. Parmi de nouveaux donateurs potentiels qui ont été approchés, le Gouvernement de la Finlande s'est déclaré disposé à participer au programme en 1999. Le Secrétariat espère que d'autres pourront s'associer à cette initiative.

Annexes I-II

Sélection

Compte tenu des financements disponibles, la sélection des candidats est effectuée par le comité des bourses, ou en son nom par le Secrétaire Général. Plusieurs critères sont pris en compte, notamment le degré de qualification du candidat qui peut être un fonctionnaire de l'administration nationale, un praticien ou un universitaire (niveau doctoral ou post-doctoral), la nature de son projet de recherches au regard de la compétence d'Unidroit (avec une préférence accordée aux sujets axés sur le programme de travail de l'organisation), et les applications pratiques potentielles de la recherche dans le pays d'origine. Une attention particulière est portée à des projets qui s'inscrivent dans le cadre d'élaborations législatives nationales, ou qui visent à promouvoir l'adoption ou la mise en oeuvre des instruments de droit uniforme dans les pays d'origine des chercheurs. Une bonne connaissance du français et/ou de l'anglais est indispensable.

Conclusion de la période de recherches

A l'issue de leur séjour, les chercheurs soumettent un rapport en français et/ou en anglais sur leurs recherches à Unidroit, dont le contenu est à concorder avec le Secrétaire Général ou le Bureau des Bourses. Les contributions d'un niveau scientifique satisfaisant seront prises en considération en vue d'une éventuelle publication dans la Revue de droit uniforme d'Unidroit.

Pour tout renseignement complémentaire, écrire à: UNIDROIT (Programme de recherches), Via Panisperna 28, 00184 Rome, Italie
tel. (39-06) 69 94 13 72 - fax: (39-06) 69 94 13 94
e-mail: unidroit.rome@unidroit.org
website: <http://www.unidroit.org>

REGLEMENT DU PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES D'UNIDROIT

Article 1

L'Institut international pour l'unification du droit privé (Unidroit) octroie des bourses pour des périodes de recherches à l'Institut, dans le domaines du droit uniforme et droit privé comparé, à des juristes venant de pays en développement ou des pays opérant une reconversion économique. Les périodes à l'Institut sont organisées dans toute la mesure du possible en liaison avec des périodes passées par les intéressés auprès d'autres institutions (centres de droit comparé, organisations intergouvernementales, centres de formation juridique spécialisés etc., ci-après nommées institutions "associées") de façon à leur permettre d'approfondir des aspects spécifiques de leur recherche, selon la compétence de chaque institution.

Article 2

Le nombre et le montant des bourses octroyées par Unidroit dépend des subventions provenant d'organismes à caractère public ou privé. Les candidats sont encouragés à faire une première recherche de financement dont ils rendent compte lors de la présentation de leur demande de stage.

Article 3

Les demandes indiquent de manière précise l'objet et le but de recherches envisagées, la durée souhaitée du séjour, et sont accompagnées de toute documentation utile (curriculum vitae, lettres de recommandation appropriées, pièces justificatives de recherche de financement).

Article 4

Un comité composé de trois membres du Conseil de Direction (le comité des bourses d'Unidroit) ou selon les cas le Secrétaire Général, décide de l'octroi ou du refus des demandes; la décision n'est pas motivée. Sauf circonstances particulières, la préférence ira à des candidats dont le thème de recherche est destiné à une application pratique répondant à l'objectif statutaire d'Unidroit.

Le comité des bourses ou le Secrétaire Général fixe dans chaque cas le moment et la durée de la bourse, qui en règle générale ne dépasse pas trois mois.

Article 5

Durant leur séjour à Unidroit, les boursiers ont accès au matériel bibliographique et aux installations techniques dans les conditions fixées par le Secrétaire Général.

Les boursiers sont, dans la mesure du possible, intégrés à la vie de l'Institut, et peuvent être le cas échéant invités à fournir une aide appropriée au Secrétariat d'Unidroit dans leur domaine de compétence.

Article 6

Unidroit coopère avec les institutions associées pour organiser de façon concertée un programme associé de séjours de recherches mais Unidroit et les institutions associées sont seuls compétents concernant toute question en rapport avec le séjour passé en leur sein.

Article 7

A l'issue de l'ensemble de leur séjour, les boursiers soumettent au comité des bourses d'Unidroit un bref rapport sur leur période de recherches à Unidroit et, s'il y a lieu, au sein de l'institution associée. Le cas échéant ils remettent un exemplaire de leur travail de recherches à la bibliothèque d'Unidroit.

UNIDROIT

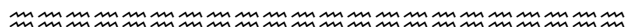
Institut International pour l'Unification du Droit Privé

1999

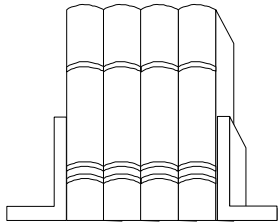
PROGRAMME DE RECHERCHES
EN DROIT PRIVE UNIFORME
A L'INTENTION DE JURISTES
DE HAUT NIVEAU

Unidroit est largement connu des spécialistes du droit privé international pour son oeuvre de pionnier dans le domaine de l'unification et de l'harmonisation juridique. Un grand nombre des instruments et des études élaborés au sein d'Unidroit ont constitué la base de ce qui est aujourd'hui le droit positif uniforme dans les relations internationales pour un grand nombre de pays du monde.

Parallèlement à la préparation d'instruments de droit uniforme, Unidroit s'efforce de développer l'information et la recherche dans les domaines du droit privé. Il est aussi résolument engagé dans la coopération juridique avec les pays en développement et en reconversion économique.



La **Bibliothèque** d'Unidroit contient environ 230.000 ouvrages et 550 périodiques juridiques



vivants, dans un grand nombre de matières du droit privé (droit commercial, droit international, droit international privé), concernant les principaux systèmes juridiques. La bibliothèque est

également dépositaire des documents d'un grand nombre d'agences des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Une plus grande disponibilité de documentation existe dans les domaines de prédilection d'Unidroit, et ceux dans lesquels l'organisation a procédé à des travaux d'unification. Les personnes dont les recherches correspondent à ces domaines verront donc leur demande accueillies en priorité.

Domaines de recherches :

Droit uniforme (en général, régional, interne) • Opérations commerciales internationales: contrats en général (ex: les Principes d'Unidroit relatifs aux contrats du commerce international) et contrats spécifiques (vente, affacturage, crédit-bail, franchisage, représentation, opérations garanties etc.) • Droit des transports • Droit du tourisme • Responsabilité civile • Droit de la famille • Résolution des différends • Droit des biens culturels • Droit international privé et de la procédure.

Séjours de recherches

La bibliothèque d'Unidroit est une source reconnue de documentation dans les domaines du droit commercial, du droit privé comparé, du droit international privé, qui accueille des juristes de tous pays désireux de faire des recherches individuelles. Peuvent être intéressés des professeurs confirmés d'université, des étudiants de troisième cycle ou d'études post-doctorales, ou encore des praticiens, notamment des fonctionnaires, engagés dans les processus de réforme législative. Les chercheurs ont aussi l'opportunité de tirer avantage des activités courantes de l'organisation internationale, et des contacts avec les experts qui y participent. Priorité est accordée aux personnes dont les thèmes de recherche sont en rapport avec les activités passées ou en cours de l'organisation.

Conditions d'admission

Une demande motivée doit être adressée au Secrétaire Général, indiquant le domaine de recherches et la période de séjour souhaitée. Une bonne connaissance du français et/ou de l'anglais est indispensable. Unidroit n'est pas en mesure de fournir d'assistance financière, ni en principe d'assistance logistique, pour les chercheurs venant de façon individuelle. Cependant une lettre d'acceptation pourra être délivrée afin de faciliter les demandes de soutien auprès d'institutions universitaires ou autres dans les pays d'origine.

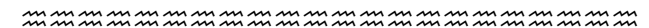
Bourses de recherches pour des juristes de pays en développement ou en reconversion économique

Objet

Unidroit sélectionne chaque année dans des pays en développement ou en reconversion économique, un certain nombre de bénéficiaires de bourses de recherches financées pour l'essentiel par des donateurs extérieurs, d'une durée moyenne de deux mois. Le montant de la bourse couvre selon les cas la totalité ou une partie des dépenses du séjour à Rome, tandis que les frais de voyage demeurent en règle générale à la charge des participants. La coopération entre Unidroit et d'autres institutions de formation et de recherches dans des domaines connexes permet d'organiser un nombre limité de séjours de recherches associés.

Conditions d'admission

Un dossier complet doit être adressé avant le 31 janvier 1999 au Bureau des bourses d'Unidroit comprenant: une lettre de motivation (indiquant notamment les applications envisagées à la recherche), un curriculum vitae, un projet de recherches détaillé, et deux lettres de référence, dont une émanant d'une personne répondant en qualité de directeur de recherche.



PROGRAMME DE BOURSES D'UNIDROIT - EXECUTION 1992-1993

	nom	pays	fonctions	financement	dates Unidroit	institution associée 1	Autre(s) institution(s) associée(s)	domaine de recherches
B93-I	FARAG Michel	Egypte	Magistrat Cour d'Appel d'Alexandrie	Gouv. France	7.XII.1992/3.III.1993 (3 mois)	IDLI (3 mois)	XXX	droit des contrats (resp. - proc. civile) ¹
B93-II	SHANG Ming	Rép. pop. de Chine	Directeur adjoint, 1ère Div. (Dpt. Traités et Lois) MFERT	Unidroit Budget 92	1/26.II.1993 +30.V/2.VII.1993 (3 mois)	Institut suisse de droit comparé (Lausanne) (2 mois)	- CCI (CNUCED /GATT) (Genève) (1 sem.)	droit des investissements 2
B93-III	KLIMOVA Anastassia	Fédération de Russie	Fonctionnaire (Dep. Traités et Lois) Min. Comm. Ext	Ass. italienne de leasing (Assilea)	1.IV.93/25.VI.1993 (3 mois)	Etablissements crédit-bail	cabinets d'affaires	crédit-bail ³
B93-IV	IDESH Evshingiin	Mongolie	Fonctionnaire (Dep. Traités et Lois) Min. Comm. & Industrie	PNUD (ad personam)	(2 sem.)	IDLI (17 sem.)	CJI, Acc. La Haye (1 sem.) Cabinets d'affaires (2 sem.)	introduction au droit privé uniforme ⁴
B93-V	BAKKOUR El Mokhtar	Maroc	Enseignant - chercheur (droit comm. et maritime). Faculté de droit de Rabat	Gouv. France Royal Air Maroc	sept-nov 1993 (2 mois ½)	XXX	XXX	droit maritime droit aérien ⁵

¹ "Le juge de l'indemnisation face aux changements économiques et monétaires: une lecture de droit comparé" (article)

² "Le principe du traitement national et la législation chinoise sur les investissements étrangers" (article).

³ "Aspects juridiques et pratiques des activités des sociétés de crédit-bail en Italie - Mon expérience en Italie et propositions au Comité sur la Politique industrielle de la Fédération de Russie" (article).

⁴ Introduction au droit privé uniforme: recherche assistée.

⁵ "Le droit des transports aériens au Maroc: pour une mise à jour uniforme" (article).

PROGRAMME DE BOURSES D'UNIDROIT - EXECUTION 1994

	nom	pays	fonctions	financement	dates Unidroit	institution associée	domaine de recherches
B94-I	ARSIC Jasna (24.IV.1966)	Bosnie- Herzégovine	Assistante à la Faculté de droit, Erasmus University, Rotterdam	Erasmus University Rotterdam (ad personam) / Unidroit	mai 1994 (1 mois)	Erasmus University Rotterdam	Franchisage international (*)
B94-II	VAICIUS Vaidotas (4.XI.1966)	Lituanie	Assistant au dpt. droit int. et comparé, Faculté de droit (Vilnius), Consultant du Gouvernement lithuanien	Gouv. Suède	juin/juillet 1994 (2 mois)	Institut suisse de droit comparé (Lausanne) (2 mois)	Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (*)
B94-III	BOJARS Juris (1938)	Lettonie	Directeur Institut Relations internationales (Riga)	Gouv. Suède	oct/nov 1994	xxx	Recherches documentaires pour rédaction d'un traité de DIP (*)
B94-IV	ITOUA Vincent (26.XI.1948)	Congo	Conseiller au Ministère de la Culture; Professeur à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM - Brazzaville)	Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) - Paris	oct. / déc. 1994 (3 mois)	xxx	Sûretés mobilières et harmonisation du droit (**)
B94-V	Malina NOVKIRICHKA (21.XI.1962)	Bulgarie	Conseiller près le Conseil des Ministres Assistante à l'Université de Sofia	Gouv. France 1993	nov 1994 (1 mois)	xxx	Droit de la faillite (le redressement des entreprises) (*)
B94 - AP	ZANG JIANMING (18.IV.1959)	Chine	Fonctionnaire; Bureau d'études; Office chinois des Brevets	Gouv. italien <i>ad personam</i>	nov. 1994 - sept. 1995 (un an)	xxx	droit de la propriété industrielle

Projet de recherches - Rapport

(*) Bref compte rendu descriptif du séjour de recherches.

(**) "Les sûretés mobilières au regard de l'harmonisation du droit des affaires dans les pays de la zone franc" (article)

PROGRAMME DE BOURSES D'UNIDROIT - EXECUTION 1995

	nom	pays	fonctions	financement	dates Unidroit	institution associée	domaine de recherches
B95-I	DE ANDRADE VIEIRA LOUREIRO Luiz Guilherme (5.XI.1960)	Brésil	Magistrat au Tribunal d'Atibaia (SP)	Chap. 11 Budget 1994 Unidroit	janvier / février 1995 (2 mois)	XXX	Protection des biens culturels ⁽¹⁾
B95-II	LLINAS VOLPE Marco Aurelio (29.IV.1963)	Colombie	Professeur et chercheur à l'Université Externado (Bogota) Conseiller juridique à Avianca	Gouv. français	21 février / 3 mai 1995 (2 mois et demi)	XXX	Crédit-bail et secteur aéronautique ⁽²⁾
B95-III	GURAU Calin (18.VII.1969)	Roumanie	Maître assistant, Faculté de droit et d'économie, Oradea Conseiller en marketing de la Fédération des employeurs (Bihor)	Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) Paris	2 mai / 18 juin 1995	IDLI (Rome) 2 semaines	droit de la distribution
B95-IV	SVIDRON Jan (15.VI.1952)	Slovaquie	Maître de Conférence (droit civil) à l'Univ. Comenius; Conseiller du Min. de la Culture (propriété intellectuelle)	Gouv. français	1 juillet / 12 août 1995 (1 mois et demi)	XXX	les Principes d'Unidroit (étude générale et traduction en langue slovaque)
B95-V	VILKOVA Nina (24.IX.1943)	Féd. Russie	Collab. scientifique, Min. de la Justice; Prof. à l'Académie du Commerce Extérieur	Gouv. français (à confirmer)	2 mois (sept-oct)	Institut suisse de droit comparé (2 mois)	les nouvelles Conventions et leur influence sur les réformes législatives en Russie

(1) La protection internationale des biens culturels: une nouvelle perspective (de la Convention de l'Unesco à la Convention d'Unidroit) (version finale en brésilien en révision)

(2) Le crédit-bail dans le cadre du financement aéronautique international (version finale en espagnol en révision)

EXECUTION 1995 (suite)

B95-VI	JOKS Eve (09.X.1969)	Estonie	Conseiller, Départ. droit int. Ministère de la Justice Tallinn	Gouv. suédois	5 semaines (octobre)	xxx	les instruments int. en matière d'ass. judiciaire internationale
B95-VII	IKLA Jaanus (16.XI.1971)	Estonie	Conseiller Principal, Départ. droit civil Ministère de la Justice Tallinn	Gouv. suédois	5 semaines (novembre)	xxx	droit des obligations (droit comparé en vue des réformes législ. internes)

B94 - AP (suite)	ZANG JIANMING 18.IV.1959	Chine	Fonctionnaire; Bureau d'études; Office chinois des Brevets	Gouv. italien <i>ad personam</i>	nov. 1994 - sept. 1995 (un an)	Bureau italien des Brevets, Ministère de l'Industrie (Rome)	droit de la propriété industrielle
---------------------	-----------------------------	-------	---	-------------------------------------	-----------------------------------	--	---------------------------------------

PROGRAMME DE BOURSES D'UNIDROIT - EXECUTION 1996

	nom	pays	fonctions	financement	dates Unidroit	domaine de recherches
B96-I	SKANDER Zouhair (25.XI.1954)	Tunisie	Magistrat, Conseiller chargé des réformes législatives, Ministère de la Justice, Tunis	Budget Unidroit (1995)	janvier (1 mois)	La règlement extra judiciaire des dommages résultant d'accidents de la circulation
B96-II	DACHRAOUI Hatem (15.II.1961)	Tunisie	Magistrat (Juge cantonal d'Ariana)	Budget Unidroit (1995)	février (1 mois)	Les sociétés civiles professionnelles
B96-III	ERAWATY Elly (26.VII.1960)	Indonésie	Professeur, Univ. Bandung et Djakarta; chercheur à l'Agence nat. pour le dév. juridique Ministère de la Justice - Jakarta	Budget Unidroit (1996)	mars-avril	Leasing et droit de la concurrence (préparation de réformes législatives et promotion des instruments de droit uniforme)
B96-IV	SJANITS Atis (12.X.1964)	Lettonie	Sous-Secrétaire d'Etat, Chef du département de droit int.al Min. Affaires Etrangères (Riga)	Gouv. suédois	21 mars - 7 avril	Instruments d'Unidroit et leur intégration dans le système juridique letton
B96-V	MIKELENAS Valentinas (1952)	Lituanie	Avocat; Recteur de la Faculté de droit de Vilnius	Gouv. suédois	3-27 avril	Principes d'Unidroit et réforme du code civil en Lituanie
B96-VI CE96-I	KRAVCHENKO Oleg (21.II.1971)	Bélarus	deuxième secrétaire service juridique Min. Affaires Etrangères (Minsk)	Conseil de l'Europe	mai-juin	L'immunité de juridiction des Etats (aspects de droit privé)
B96-VII CE96-II	BIRIOUKOV Alexander (25.IV.1957)	Ukraine	Avocat; Professeur Assistant Centre d'études juridiques Université de Kiev	Conseil de l'Europe	juillet-août	Droit de la faillite, droit comparé et réformes législatives

EXECUTION 1996 (suite)

B96-VIII CE96-III	SAJKO Kresimir (14.II.1935)	Croatie	Directeur, Institut de droit international et comparé (Zagreb)	Conseil de l'Europe	septembre	La Convention d'Unidroit sur les biens culturels volés ou illicitement exportés: questions de droit international privé
B96-IX	BILAL SOOFI Ahmer (1958)	Pakistan	Avocat, Consultant droit international Président de la Société de recherches en droit international (Lahore)	Budget Unidroit (1996)	septembre	Les instruments de droit uniforme d'Unidroit et leur application au Pakistan: en particulier, la Convention sur le crédit-bail international
B96-X CE96-IV	KRISPER KRAMBERGER Marija (24.V.1946)	Slovénie	Juge, Cour Suprême Professeur à la Faculté de droit, Lubljsns	Conseil de l'Europe	octobre	Le droit de propriété et ses limitations, en particulier dans l'intérêt général: aspects de droit comparé
B96-XI	FLORESCU Eugenia (11.VI.1950)	Roumanie	Professeur Assistant (droit commercial) Université de Sibiu	Gouv. français (partiel)	octobre / novembre	Les instruments juridiques de facilitation des mouvements de capitaux
B96-XII	PEDROZA NAVARRO Angel (1.X.1966)	Mexique	Professeur Adjoint, Universidad Nacional Autónoma de México	Gouv. français	octobre / novembre	Les nouvelles tendances du droit international privé: la loi italienne de 1995 sur le DIP
B96-XIII CE96-V	BUCHWALD, Paulina (1.VII.1969)	Pologne	<i>Doctoranda</i>	Conseil de l'Europe	25 oct. / 20 déc.	La protection internationale des biens culturels (aspects de droit comparé)
B96-XIV CE96-VI	BERKE, Barna (19.III.1966)	Hongrie	Professeur Assistant Eötvös Loránd University	Conseil de l'Europe	20 nov. / 20 déc.	La mise en oeuvre dans les droits internes de la législation communautaire sur les sociétés

PROGRAMME DE BOURSES D'UNIDROIT - EXECUTION 1997

B97-1	SORIA MENDOZA Alfonso (5.VIII.1964)	Colombie	Professeur (Droit International Privé) Université Externado de Colombia (Bogotá)	Gouv. français (partiel)	février / avril	Le droit de la concurrence dans une perspective de droit international et comparé, et en particulier dans le cadre des différents systèmes d'intégration de l'Amérique Latine.
B97-II K97-1 ACCT	ANOUKAHA François (13.XI.1955)	Cameroun	Professeur à l'Université de Yaoundé II	Gouv. coréen Transnational Law and Business Studies, Séoul Agence de Coopération Culturelle et Technique	juin / août	Le droit des sûretés dans l'Acte uniforme OHADA au regard de l'évolution mondiale du droit des affaires
B97-III CE97-1	IVANOV Diman (28.12.1970)	Bulgarie	Professeur Assistant, Université de Plovdiv	Conseil de l'Europe	Juin, La Haye Septembre, Rome	Comparaison entre la législation Bulgare et la législation de la CEE sur les jugements étrangers en matière civile et commerciale Convention Unidroit sur les biens culturels
B97-IV F97/98-1	OLARU Maura (5.XI.1957)	Roumanie	Juge, Vice-Président au Tribunal de Bucarest Chargée de cours, Institut National de Magistrature	Gouv. français Gouv. suédois (partiel)	juillet / août	Comparaison des différents systèmes européens de justice commerciale
B97-V CE97-2	ALSULA Ardita (10.VII.1971)	Albanie	Juge d'application des peines Ministère de la Justice (Tirana) Chargée de cours, Université de Tirana	Conseil de l'Europe	juillet / août	Le droit maritime: Préparation d'un cours pour l'Université de Tirana Première approche à la préparation de la rédaction d'une législation nationale
B97-VI	MADRUGA Antenor (18.X.1969)	Brésil	Avocat du Gouvernement fédéral brésilien Professeur, Université de Rio Grande do Norte	Budget Unidroit (financement partiel)	août / décembre	Législation nationale et internationale concernant les relations de représentation commerciale
B97-VII CE97-III	NAPIERALA Jacek (19.III.1947)	Pologne	Professeur à l'Université de Poznan	Conseil de l'Europe	septembre	Responsabilité contractuelle dans la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises

PROGRAMME DE BOURSES D'UNIDROIT - EXECUTION 1997

B97-VIII FR97/87-2	PRADO Mauricio (25.V.1967)	Brésil	Avocat, Sao Paulo	Gouvernement français	septembre / novembre	Etude comparative des droits italien et brésilien et la théorie du <i>hardship</i> dans les Principes Unidroit et les Principes Européens
B97-IX CE97-IV	TRATAR Bostjan (5.12.1973)	Slovénie	Etudiant stagiaire à la Haute Cour de Ljubljana	Conseil de l'Europe	octobre, Rome novembre, La Haye	Principes Unidroit et Droit international privé
B97-X U97	DING Ding (18.I.1967)	Chine	Professeur à l'Université des Affaires et d'Economie Internationale, Beijing	Budget Unidroit	novembre - janvier 1998	Comparaison entre le projet de loi chinois sur les contrats et les Principes Unidroit

PROGRAMME DE BOURSES D'UNIDROIT - EXECUTION 1998

B97-XI U97	FRESNEDO Cecilia (1.XI.1951)	Uruguay	Professeur, Universidad de la República, & Universidad católica, Avocat, Montevideo	Budget Unidroit	19 janvier / 27 février 1998	Les Conventions de droit privé uniforme et leur incidence sur la législation nationale Projet commun avec le Prof. Noodt Taquela
B97-XII U97	NOODT TAQUELA Maria Blanca (18.VI.1952)	Argentine	Professeur, Universidades de Buenos Aires de Moron, del Salvador, Austral	Budget Unidroit	19 janvier / 27 février 1998	Les Conventions de droit privé uniforme et leur incidence sur la législation nationale Projet commun avec le Prof. Fresnedo
B97-XIII F97/98-3	VALEDON Carlos (22.X.1965)	Venezuela	Avocat (<i>Torres Plaza, Araujo</i> , Caracas) Chargé de cours, Universidad Central de Venezuela	Gouv. français	23 janvier / 6 mars 1998	Les Principes d'Unidroit (dans le cadre de la préparation du rapport national au XV Congrès de Droit Comparé (Bristol 1998))
B97-XIV K97-2	LEJNIEKS Maris (15.I.1969)	Lettonie	Professeur Assistant à l'Université de Riga	Gouv. coréen	4 février / 27 mars 1998	Privilèges maritimes en Lettonie dans le contexte de la pratique internationale
B98-I U98-1	IZADI Bijan (25.X.1951)	Iran	Conseiller, Division Juridique, Ministère des Affaires Etrangères	Budget Unidroit	1 juin – 15 juillet 1998	Les Principes d'Unidroit: étude comparative avec la réglementation applicable aux contrats en vertu du Code civil iranien (et traduction des Principes en persan)
B98-II K98-1	NET Lê (25.IX.1971)	Vietnam	Chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université Nationale de Ho Chin Minh ville	Gouv. coréen	1 juillet / 8 août 1998	Les Principes d'Unidroit (dans le cadre de la traduction des commentaires en vietnamien)
B98-III F97/98-4	ALLALI Mohamed El Hadi (11.IV.1967)	Algérie	Avocat, Chargé de cours à l'Université d'Annaba	Gouv. français	1 juin – 31 juillet 1998	L'applicabilité du droit des sociétés commerciales aux entreprises publiques économiques
B98-IV K97-3	KIRALY Miklós	Hongrie	Professeur Assistant à l'Université Eötvös Loránd, Budapest	Gouv. coréen	30 juin – 10 août 1998	Les Principes d'Unidroit et le rapprochement du droit des contrats dans l'Union européenne
B98-V K97-4	NARAYAN Sathya (20.XII.1945)	Inde	Co-Directeur, Professeur, Institute of Advanced Legal Studies, Pune	Gouv. coréen	1 juillet / 30 sept.1998	Etude comparative sur la responsabilité civile pour la proposition d'un régime unifié en Inde
B98-VI F97/98-5	RUSU Mirela (17.VII.1969)	Roumanie	Conseiller, Chef de la Division juridique, Ministère des Affaires Etrangères (Bucarest)	Gouv. français	15 sept. - 15 nov. 1998	Les contrats entre l'Etat et les investisseurs privés étrangers: règlement des différends

B98-VII F97/98-6	ZASTEROVA Jana (19.V.1959)	Rép. Tchèque	Chef Division droit de l'environnement Académie Tchèque des Sciences Conseiller du Gouvernement tchèque	Gouv. français	2 sept. / 15 oct. 1998	le droit de l'assurance dans la protection de l'environnement
B98-VIII AF98-1	BURUIANA Ion (4.III.1962)	Moldavie	Vice-Doyen, Faculté de droit de l'Université de Chisinau	Agence de la Francophonie	15 sept. / 15 déc. 1998	la lex mercatoria et l'arbitrage commercial international

PROGRAMME DE BOURSES D'UNIDROIT

Prévisions 1998 (candidats acceptés par le sous-comité des bourses à sa session de février 1998 et bénéficiant d'un financement)

B98-IX	MAIFAT Arkadi (6.IV.1965)	Russie	Chargé de cours, Académie de l'Etat de l'Oural, Ekaterinburg	Fédération russe pour les réformes juridiques (fonds de la Banque Mondiale)	1 février / 31 mars 1999	Le régime juridique des obligations et des valeurs d'Etat en droit comparé
B98-X K98-II	XU LI (9.V.1972)	Chine	Professeur, Faculté de droit, Institut du commerce extérieur, Shangai	Gouv. coréen	1 février / 30 avril 1999	Les instruments de droit uniforme, en particulier de droit du commerce international
B98-XI U98-1	DREYZIN DE KLOR Adriana (4.III.1949)	Argentine	Professeur, Universidad Nacional de Córdoba	Budget Unidroit	15 janvier / 28 février 1999	Les Principes d'Unidroit et leur application dans le contexte du Mercosur Projet commun avec le Prof. Lloveras de Resk
B98-XII U98-2	LLOVERAS de REZK Maria Emilia (29.II.1940)	Argentine	Avocate; Professeur, Universidad Nacional de Córdoba	Budget Unidroit	15 janvier / 28 février 1999	Les Principes d'Unidroit et leur application dans le contexte du Mercosur Projet commun avec le Prof. Dreyzin de Klor

PROGRAMME DE BOURSES D'UNIDROIT

Prévisions 1998 (candidats acceptés par le sous-comité des bourses à sa session de février 1998 et en attente de financement)

	PEREZ Marco (20.II.1966)	Colombie	Avocat (<i>Master Business Ltd</i>), Bogota; Chargé de cours à l'Universidad Externado de Colombia			Les projets d'infrastructure avec financements privés
	SHYLLON Folarin (23.VII.1949)	Nigeria	Professeur, Faculté de droit Université d'Ibadan			La Convention d'Unidroit sur les biens culturels volés (...) et l'arbitrage pour la résolution des différends
	ADRIAN HERNANDEZ Tomás Mariano (20.II.1954)	Venezuela	Avocat (Caracas), Professeur (Univ. Católica Andrés Bello et Univ. Central de Venuezela)			Les contrats de vente internationale de marchandises aux consommateurs
	AHAYAN El Mofadal (19.I.1967)	Maroc	Enseignant vacataire, Faculté des sc. juridiques, éco.et soc. Souissi, Rabat			L'entraide judiciaire internationale maroco-italienne
	ZUÑIGA Ricardo Francisco (6.V.1975)	Costa Rica	Assistant avocat (<i>Lang & Ass</i>), San José Assistant, Instituto de Investigaciones jurídicas, Universidad de Costa Rica			Unification du droit des transports en Amérique centrale
	HEYCK Ana Caterina	Colombia	Conseiller juridique, Ministère de l'Intérieur Chargée de cours, Universidad del Rosario			Les obligations monétaires en droit comparé

[Retour à: "Actes et documents d'Unidroit 1998: Table des matières"](#)